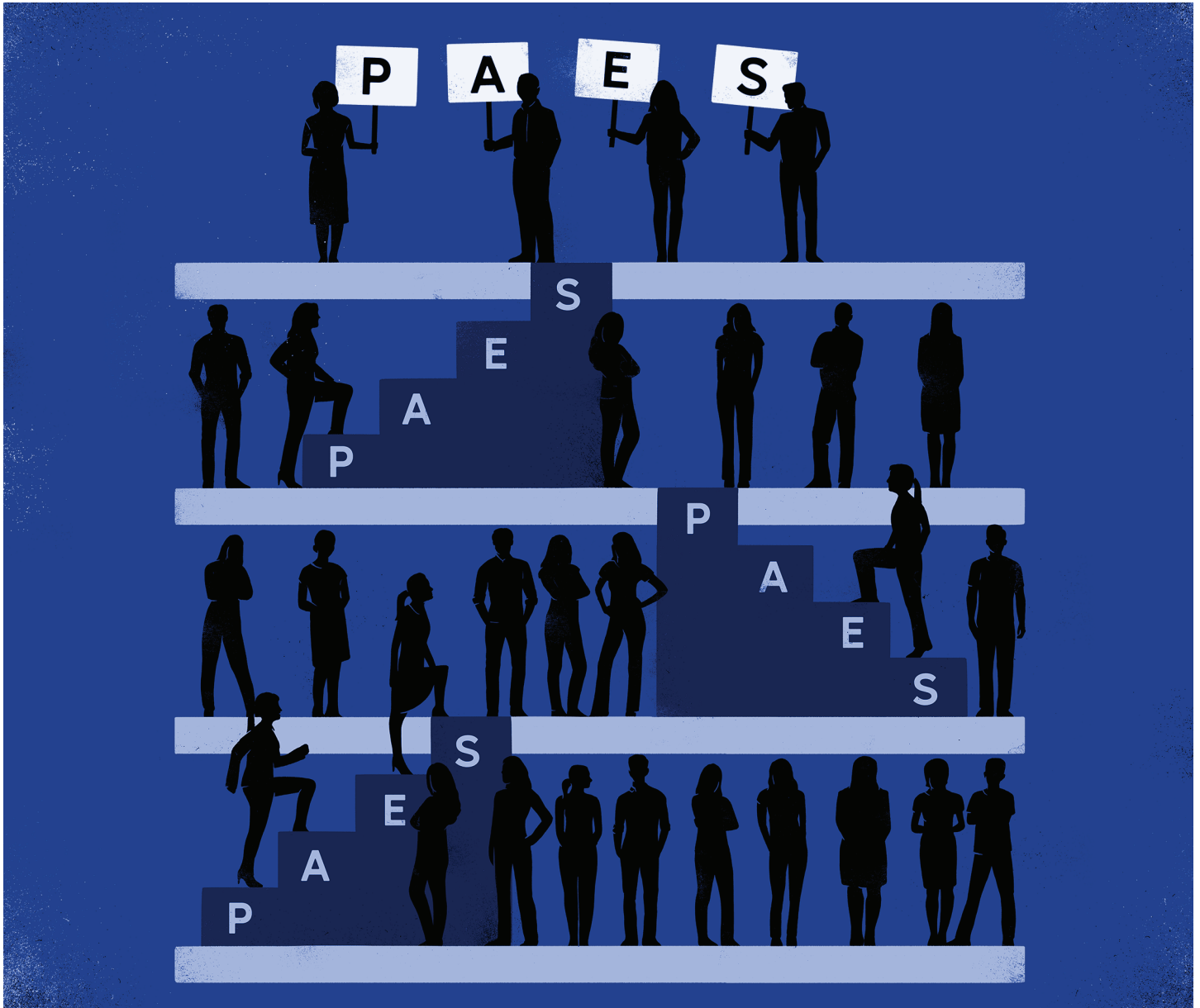


Les obstacles à l'implication syndicale

Activité 2



Présenté par le comité de la condition des femmes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avec la collaboration de l'équipe de formation syndicale

Les obstacles à l'implication syndicale

Fiche d'animation

Durée de l'activité : 40 minutes*

Animation (4 minutes)

Travail individuel pour répondre au questionnaire (6 minutes)

Discussion en sous-groupe (15 minutes)

Échange en plénière (15 minutes)

Objectif :

Prendre connaissance des obstacles à la participation en plus grand nombre des femmes à la vie syndicale et trouver des moyens à mettre en place pour permettre une plus grande participation

Mise en contexte

Dès les années 70, les membres du comité de la condition des femmes (CCF) constatent la sous-représentation des femmes dans la vie syndicale à tous les paliers de la Centrale. Des enquêtes et des recherches viendront confirmer ce fait et identifier des causes. Des mesures seront prises pour améliorer la participation des femmes, mais elles donneront peu de résultats. Ce qui mènera en 1994 à l'adoption du Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES), qui vise la représentation proportionnelle des membres.

Par cette activité, au regard de la réalité vécue dans les milieux, vous devrez, à votre tour, déterminer les obstacles qui contribuent à éloigner les femmes de la vie syndicale. Nous parlons ici de la représentation des femmes dans les réseaux, les comités, les instances et les événements organisés au sein de la CSQ, de l'organisation locale jusqu'à l'organisation nationale.

Mode d'animation

- Faire remplir le questionnaire individuellement par chaque personne participante.
- En sous-groupes, faire une mise en commun des obstacles identifiés afin de permettre les échanges entre les gens. Chaque groupe devra déterminer une personne responsable des notes ainsi qu'une ou un porte-parole pour la plénière.
- Faire un retour en plénière pour permettre de partager les diverses réalités vécues et d'échanger plus largement. Le corrigé pourra compléter ou confirmer les obstacles identifiés puisqu'il contient ceux déjà notés dans les rapports d'enquêtes et de recherches.

* La durée est suggérée. Il vous est toujours possible de réaliser l'activité en plus ou moins de temps, selon l'adaptation de la présentation que vous souhaitez en faire et les groupes rencontrés.

Qu'est-ce qui se vit dans nos milieux?

Questionnaire

Selon vous, quels sont les obstacles ou les raisons qui éloignent les femmes d'une implication dans la vie syndicale?

Vie syndicale : comités, réseaux, instances (assemblée générale, assemblée de personnes déléguées, conseil d'administration, conseil exécutif, conseil fédéral) et autres événements.

1

2

3

4

Qu'est-ce qui se vit dans nos milieux?

Corrigé

Les rapports d'enquêtes et de recherches ont confirmé que les femmes sont sous-représentées dans la vie syndicale (bien qu'elles soient majoritaires au sein de la Centrale) et ont déterminé certains facteurs qui peuvent expliquer cette situation.

La difficile conciliation famille-travail-études

La conciliation famille-travail-études est un défi bien réel et préoccupant dans la société québécoise. Les familles et les individus, notamment les femmes, éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver et à maintenir un équilibre entre les demandes patronales nombreuses et parfois contradictoires de la vie au travail et celles de la vie en famille. L'investissement des femmes est toujours plus important que celui des hommes en matière d'heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, à offrir des soins aux enfants, à préparer des repas ou à faire des travaux ménagers, et ce, même si elles sont nombreuses sur le marché du travail. Ainsi :

- En 2010, 90,5 % des femmes et 79,1 % des hommes déclarent accorder du temps aux activités domestiques.
- En 2012, 28,6 % des femmes agissent comme proches aidantes, dont 51 % allouent quatre heures ou plus aux tâches, et 21,4 % des hommes agissent comme proches aidants, dont 38,2 % allouent quatre heures ou plus aux tâches¹.

La perception du pouvoir et les stéréotypes liés à celui-ci

La lutte pour le pouvoir est encore souvent perçue comme quelque chose de masculin, ce qui peut causer certaines difficultés. Les femmes ressentent généralement le sentiment que, pour se reconnaître des qualités de future « leader » et pour s'engager dans un poste de pouvoir, elles doivent approfondir leurs connaissances, maîtriser le sujet à fond et acquérir plus d'expérience pour se sentir en confiance.

La façon d'exercer le pouvoir syndical

Les femmes estiment souvent qu'elles sont moins compétentes pour prendre la parole lors des réunions et tout particulièrement devant de nombreuses personnes. Plusieurs évaluent également qu'elles sont moins prises au sérieux que les hommes lorsqu'elles parlent, comme si elles étaient moins crédibles. Elles subissent la pression de devoir posséder un nombre d'années d'expérience et d'expertise avant d'oser envisager de jouer un rôle de représentation syndicale. De nombreuses femmes remettent en doute leurs compétences et sous-estiment leurs qualités quant il est question d'occuper un poste de pouvoir.

Les règles et les pratiques, qui semblent neutres à première vue, et qui constituent des obstacles à la participation des femmes

Nombreuses sont les femmes qui expriment avoir une façon de faire les choses différente de celle des hommes. Le langage et les procédures rigides et compliquées peuvent décourager les femmes, nuire à leur implication et s'avérer un obstacle majeur. Si seuls les hommes et une minorité de femmes comprennent le jargon utilisé, cela freine le désir de s'investir syndicalement et d'occuper un poste décisionnel. On sait que les connaissances permettent plus de pouvoir. Les complications réduisent alors le pouvoir ou le sentiment d'influence. La commission sur le renouveau syndical a d'ailleurs fait ressortir que l'utilisation de procédures et de formulations claires et simples peut favoriser l'investissement des femmes en général dans les différents paliers syndicaux.

La charge de travail nécessaire à l'implication dans la vie syndicale, incompatible avec les exigences de la vie familiale

La vie syndicale signifie souvent :

- Des réunions nombreuses;
- Des réunions à l'extérieur de la ville;
- Des réunions en soirée;
- La préparation possible de dossiers en soirée et lors des fins de semaine;
- Des changements soudains de planification causés par des imprévus.

1 CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2017). *Portrait des Québécoises en 8 temps*, édition 2017, 45 p.



**Centrale des syndicats
du Québec**